



Paris, le 12 juin 2012
M. Laurent Fabius
Ministre des Affaires étrangères
et européennes
37, quai d'Orsay
75007 Paris

Objet : demande d'action contre la répression de la résistance non-violente palestinienne à Beit Ommar

Monsieur le Ministre,

L'armée israélienne réprime depuis plusieurs mois particulièrement violemment la résistance populaire non violente à Beit Ommar, agglomération de 17000habitants située entre Bethléem et Hébron, en butte aux exactions de colons des implantations qui l'entourent. Jugez en :

Mousa Abu Maria, membre du comité populaire, un leader de la résistance non-violente palestinienne, a été arrêté le 11 juin, alors qu'il allait travailler sur sa terre (adjacente à la colonie de Carmi Tsur) avec quelques internationaux et d'autres fermiers de Beit Ommar. Les colons leur ont jeté des pierres et les ont copieusement insultés avant d'appeler l'armée. Mousa a reçu un coup de crosse de fusil à la tête et a été attaché sous un arbre pendant plus d'une heure, sans soins, avant d'être emmené en centre de détention.

Samedi 9 juin, son frère, Yousef Abu Maria, Porte-parole du comité populaire, a été pour la énième fois arrêté pendant la manifestation hebdomadaire.

Le samedi 12 mai dernier c'est Ahmad Abu Hashem, Secrétaire du comité populaire, qui était arrêté lors de la manifestation de solidarité avec les prisonniers palestiniens en grève de la faim à cette date.

En avril treize personnes dont cinq mineurs ont été arrêtées, après les dix-sept personnes dont dix mineurs arrêtées en mars.

Visiblement par cette vague d'arrestations, l'armée veut décapiter et espère briser la résistance populaire de ce village. Elle procède de la même façon dans d'autres villages qui résistent, avec le soutien de pacifistes israéliens et de militants internationaux, contre la spoliation de leurs terres.

Ce n'est pas supportable. Ces actes reviennent à nier le droit de manifester pour les Palestiniens, droit universellement reconnu. Toute issue négociée est aujourd'hui bloquée par l'obstination israélienne à poursuivre sa politique des faits accomplis avec l'extension constante des colonies, y compris à Jérusalem-Est.

A l'instar des Palestiniens de Cisjordanie, ceux de Beit Ommar, soumis à occupation militaire, recourent à des manifestations non-violentes pour faire entendre leurs droits – en l'occurrence pour s'opposer à l'extension des colonies israéliennes sur leurs terres.

La France doit s'impliquer avec force pour faire reconnaître et appliquer enfin le droit international, par tous les moyens, en commençant par protester vigoureusement auprès des autorités israéliennes contre ces arrestations arbitraires et ces atteintes inacceptables au droit de manifester des Palestiniens, à Beit Ommar, comme dans de nombreuses autres localités Palestiniennes.

Dans l'attente d'une action ferme et déterminée de notre pays et de l'Union européenne en ces sens, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Taoufiq TAHANI
Vice-Président de l'AFPS,
Animateur du Groupe de Travail de soutien à la résistance populaire

